

VEILLEUR DE NUIT (H/F)

DEFINITION :	Assurer la surveillance nocturne des biens et des locaux d'un établissement d'enseignement. Effectuer des rondes régulières et surveiller l'accès de l'établissement
CADRE D'EMPLOIS :	Catégorie C - Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement
GRADE(S) :	Adjoint technique de 2ème et de 1ère classe des établissements d'enseignement
CONDITIONS D'ACCES :	Détachement, mutation, mobilité, recrutement direct.

MISSION	
MISSION PRINCIPALE :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrir et/ou fermer des accès à l'établissement d'enseignement, en assurant une surveillance technique lors de rondes dans les locaux (éclairages, portes, fenêtres, appareils électriques...) ▪ Contrôler le bon fonctionnement des dispositifs de surveillance et d'alarme ▪ Surveiller et contrôler les accès aux bâtiments et équipements, prévenir la hiérarchie en cas d'anomalie ▪ Déetecter et signaler les comportements ou actes pouvant affecter la sécurité des biens et des locaux ▪ Rédiger des rapports en cas d'incidents ▪ Appliquer les consignes de sécurité relative à la sécurité des personnes, des biens et des locaux ▪ Appliquer les procédures d'alerte incendie lors de déclenchements d'alarme ▪ S'assurer de la bonne mise à disposition des clefs et moyens d'ouverture si requis ▪ Gérer les appels téléphoniques pour des motifs de sécurité aux horaires de fermeture au public
COMPETENCE	
SAVOIR ET SAVOIR-FAIRE :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître et appliquer les règles de sécurité et les procédures internes d'intervention d'urgence ▪ Connaître le fonctionnement des alarmes et des systèmes de surveillance ▪ Connaître les techniques de lutte contre l'incendie ▪ Connaître l'organisation des établissements d'enseignement ▪ Savoir organiser son travail en fonction du planning et des consignes orales ou écrites ▪ Connaître les gestes de premiers secours
APTITUDES :	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre organisé, rigoureux, méthodique ▪ Etre autonome dans son travail ▪ Avoir le sens du travail en équipe ▪ Etre réactif ▪ Avoir le sens du contact ▪ Savoir gérer les situations de stress ▪ Etre ponctuel
CONDITION D'EXERCICE	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contraintes liées au fonctionnement des établissements d'enseignement ▪ Travail seul et de nuit ▪ Travail à l'intérieur et à l'extérieur ▪ Nombreux déplacements à l'intérieur des locaux : monter/descendre des escaliers, faire le tour de l'établissement, ouvrir/fermer portes ▪ Exposition possible à des situations stressantes (ex : intrusions, comportements agressifs, alertes incendies..) ▪ Travail sur écran (poste informatique, écran de contrôle) ▪ L'activité s'exerce principalement hors présence des usagers